



Doc. 14900
24 juin 2019

Renforcer le processus décisionnel de l'Assemblée parlementaire concernant les pouvoirs et le vote

Amendement¹ n° 128

Dans le projet de résolution, au paragraphe 2, deuxième phrase, après les mots «les principes et valeurs», insérer les mots suivants «consacrés dans le Statut du Conseil de l'Europe».

Déposé par:

LOGVYNSKYI Georgii, Ukraine, PPE/DC
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
BEREZA Boryslav, Ukraine, PPE/DC
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE
IELENSKYI Viktor, Ukraine, PPE/DC
IONOVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
KIRAL Serhii, Ukraine, CE
LIASHKO Oleh, Ukraine, NI
LOPUSHANSKYI Andrii, Ukraine, ADLE
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
SOTNYK Olena, Ukraine, ADLE
YEMETS Leonid, Ukraine, PPE/DC

1. 2019 - Troisième partie de session

